

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^l^{le}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — Express.
3 — 32 — matin, Express-Poste.
9 — — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — matin, Omnibus.
6 — 43 — soir, Omnibus.
9 — 44 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.
8 — 7 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. «
Six mois, — 10 — — 13 «
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Notre correspondance particulière de Torino nous fournit des détails, qui seront lus avec intérêt, sur la discussion, dans les bureaux de la chambre des députés, du projet de loi relatif à un emprunt de 50 millions. Tous les bureaux ont approuvé le projet ministériel.

La Gazette officielle, de Milan, du 4 février, publie le texte de l'ordonnance royale qui apporte des restrictions à l'exportation des chevaux dans certaines parties de l'empire autrichien.

On écrit de Vienne, que trois régiments désignés pour se rendre en Italie avaient reçu contre-ordre.

Une correspondance de Saint-Petersbourg, en date du 29 janvier, nous entretient des travaux poursuivis, sous l'impulsion de l'empereur Alexandre, par le comité central de l'émancipation des paysans.

Le czar venait d'assister à deux séances de ce comité, afin de se renseigner personnellement sur l'état où en est la question et de s'instruire des points sur lesquels il s'était produit des divergences d'opinion. Du reste, cette grande réforme poursuit sa marche, et les obstacles qu'elle rencontrait disparaissent peu à peu. Il est remarquable notamment que le comité de Moscou, qui, jusqu'ici, avait fait à la réforme une opposition persistante, paraît avoir changé d'avis. On connaît l'attitude que le comte Zakrewski avait prise vis-à-vis de l'émancipation. Or, dans une réunion de la noblesse de Moscou, qui a eu lieu vers le milieu de ce mois, à l'effet de réélire les membres du comité, M. Zakrewski a adressé aux électeurs une allocution, dans laquelle il leur a demandé de choisir des hommes qui seraient prêts à renoncer à leurs intérêts particuliers en vue du bien public et qui puissent ainsi servir de modèle aux autres comités de la noblesse.

Une des conséquences de l'émancipation des paysans sera la nécessité de modifier les lois relatives à la propriété. Jusqu'ici, les nobles seuls pouvaient acheter des biens sur lesquels se trouvaient

des paysans serfs. Indépendamment de la dépréciation qui en résultait, cette prohibition légale avait de grands inconvénients pour l'industrie. M. Kokreff a examiné dernièrement cette question dans une brochure. Il demande que tous les biens nobles puissent être vendus librement, de même que les terrains non cultivés de la couronne.

Paris, 8 février 1859.

Les journaux anglais ne nous apportent ce matin aucune nouvelle politique de quelque importance. Le discours de l'Empereur a paru hier soir à Londres dans le *Sund*. En regard de la traduction anglaise se trouve le texte français.

On sait que plusieurs journaux avaient annoncé qu'une conférence, ayant pour but d'arrêter les bases d'une alliance à conclure entre la Prusse, l'Autriche et l'Angleterre, avait lieu à Berlin, entre le prince Hohenzollern et les représentants de l'Autriche et de l'Angleterre.

La Gazette universelle allemande, dans son numéro du 3, dément complètement cette nouvelle et ajoute: « Nous croyons pouvoir répéter, vis-à-vis ces assertions, que jusqu'ici la Prusse a conservé son indépendance complète, d'autant plus qu'il n'existe en ce moment aucun motif de conclure une alliance. »

Si nous en croyons le *Wanderer*, le comte Cavour aurait l'intention de dénoncer à l'Autriche le traité relatif à l'extradition réciproque des délinquants.

Une dépêche de Belgrade, datée d'hier, annonce que le prince Milosch a fait son entrée solennelle, accompagné du prince Michel. Le sénat et le ministère ont été, dit-elle, exclus de la cérémonie, et le président du Sénat, Wucie Perisic, a été arrêté.

S'il faut en croire une correspondance adressée à la Gazette autrichienne, la skupschtina de Serbie aurait décrété la destitution du sénat et de tous les ministres. Cette mesure serait fondée principalement, au dire de cette correspondance, sur l'opposition que le sénat a faite au décret de l'assemblée nationale sur le bannissement de quatre hauts fonctionnaires.

Le Niagara est arrivé à Southampton avec des nouvelles de New-York du 27 janvier. Le ministre des affaires étrangères, dans le sénat et à la chambre des représentants, a fait des rapports favorables à la proposition de mettre 30 millions de dollars à la disposition du président, pour l'acquisition de Cuba. L'opinion s'accrédite à Washington que cette négociation aura lieu. On disait que le ministre espagnol devait demander ses papiers en cas d'adoption du bill. Le congrès n'a rien fait relativement à la question du tarif.

Les dernières lettres d'Haïti, annoncent que Soulouque commençait à prendre l'avantage sur les révoltés. — Charles Bousquet. (Le Pays.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 7 février. — Le journal officiel de Rome dément la nouvelle de la mise en état de siège de la ville de Ferrare.

Les nouvelles de Naples sont en date du 4. Une dépêche reçue de Bari avait appris que le roi était retombé malade. Sa Majesté souffrait d'une pleurésie mal guérie, et devait revenir à Caserte.

Le gouvernement britannique avait remis au gouvernement napolitain une note de remontrances au sujet de l'insuffisance de la dernière amnistie.

Bucharest, 7 février. — Le conseil des ministres est ainsi composé :

Ministre de la justice et président du conseil, M. Jean Philippesco; ministre de l'intérieur, M. Nicolas Goslesco; ministre des finances, M. Catadzi; ministre de la guerre, M. Viadapano; ministre des relations extérieures, M. Demetrius Bratiano; ministre des cultes, M. Jean Cantacuzène; ministre du contrôle, M. Grégoire Philippesco. — Havas.

CORPS-LÉGISLATIF.

M. de Morny, président du Corps-Législatif, a prononcé le discours suivant à l'ouverture de la séance de mardi.

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Première Partie.

(Suite.)

II. — LE PETIT LEVER.

Le boudoir de M^{me} de Montglars était un de ces musées cosmopolites créés par la fantaisie de la fashion contemporaine. On y voyait le mélange ou plutôt la confusion de tous les styles; les meubles de Boule aux filets d'or, aux veines rouges; le canapé en bois de rose; le fauteuil Louis XIII, aux pieds en spirale; la bergère-Pompour, offrant ses vastes bras au nonchaloir; les chaises chinoises, le tapis moquette et la tapisserie des Gobelins, masquant la porte avec ses danses de nymphes et de faunes. Quelques petits tableaux de Watteau et de Boucher, et, aux fenêtres, des tentures de soie bleu de ciel complétaient cet ensemble coquet et recherché, où nous laissons de côté une étagère chargée de coffrets précieux, huîtres, ouvrages d'ivoire, de nacre, statuettes en bis-

cuit et porcelaines de Sevres et de Saxe. Il avait fallu tous les caprices et toute la volonté d'une femme du monde, pour entasser tant d'objets précieux en une place aussi étroite.

Comme les rois du temple jadis, Juliette tenait en ce lieu son petit lever. Rayonnante d'une de ces beautés intellectuelles dont brillent les Parisiennes, elle était assise dans son fauteuil favori, tandis que Fanny achevait de lui réunir ses cheveux en une grosse natte tordue pour qu'ils fussent placés commodément sous un feutre amazone.

Ce n'était pas la beauté matérielle qu'il fallait demander aux traits réguliers de la marquise. A vingt ans, cette jeune femme n'avait plus la fraîcheur, le coloris de son âge. Quelque chose de souffrant perçait à travers son sourire, et dans la flamme même de ses grands yeux noirs encadrés de longs cils et protégés par deux sourcils d'une pureté et d'une ténuité parfaites. Les lignes de son visage offraient la délicatesse et la grâce presque surnaturelle que Sanziot sut donner à ses madones, moins la plénitude des contours et la placidité mystique de l'expression. Sa taille fine et admirablement cambrée avait cette sveltesse que les femmes s'ingénient tant à obtenir; mais n'était-ce pas un peu aux dépens de la santé? Enfin Juliette, au moment où le printemps, avec ses brises embaumées, rendait la vie à la création, Juliette semblait porter l'empreinte des fatigues de l'hiver. Sa pâleur

mate témoignait assez de combien de soirées et de bals elle avait été, elle avait voulu être l'héroïne. Mais, sauf cet indice qui la trahissait, rien ne disait qu'elle fût lassée d'une existence de plaisirs où il n'est pas une heure qui ne doive apporter à l'élégance riche et désœuvrée son tribut de conquête et d'émotion.

Le cercle qui l'entourait faisait assaut de galanterie et de madrigaux. Juliette, en femme exercée, récompensait toutes ces fadeurs: un sourire, un mot, un geste, un rien charmant payait les visiteurs qui cherchaient à se surpasser mutuellement.

Il en était deux surtout qui se disputaient la parole avec une rare persévérance: Albéric de Tirpenne et Ernest de Foncheville.

Albéric était un jeune poète fantaisiste et chevelu, parlant haut, discourant à tort et à travers, lançant les pointes comme les gerbes d'un feu d'artifice, paillonnant sa phrase de mots à effet, faisant des cascades de concetti et jouant avec l'esprit comme Arlequin avec sa batte. Il n'oubliait pas de se faire valoir aux dépens de tout ce qui écrivait. Quiconque n'était pas lui, était impitoyablement rangé dans l'espèce des crétiens, des rococos, des infirmes. Il ne voyait au monde que ses rimes étourdissantes, que ses tours de force rythmiques. Toute œuvre sensée lui paraissait le comble de l'absurde, et, au-delà de vingt-cinq ans, on était, de par son arrêt inflexible, classé au nombre des décrépits.

Messieurs,

Je comptais vous parler de vous-mêmes; j'avais fait dresser un tableau statistique de vos travaux accomplis depuis que j'ai l'honneur de vous présider.

J'avais à cœur de faire ressortir — en montrant les preuves du prix que le gouvernement a toujours attaché à vos indications, en retraçant tout le travail de vos bureaux et de vos commissions qui échappe à l'appréciation du public, en énumérant les amendements nombreux introduits par votre initiative, combien est efficace et réelle la part d'influence que la constitution vous réserve, et j'osais conclure qu'en tenant compte de l'état de division de notre société, un Corps-Législatif qui étudie librement toutes les questions pour elle-même, sert peut-être mieux les intérêts généraux que ne le faisaient les anciennes chambres, dont les luttes parlementaires réduisaient le vote des lois à n'être plus qu'une arme politique, un moyen stratégique de parti.

Mais cette froide analyse m'a paru hors de saison; vous êtes encore trop sous le coup de l'émotion produite par les nobles paroles que vous avez entendues hier, pour que je me permette de vous en distraire.

Méditons-les, Messieurs; et d'abord, nous qui sommes les mandataires du pays, témoignons à l'Empereur une confiance sans bornes, que dix années de sagesse, de modération, de dévouement aux intérêts de la France et de soins religieux de son honneur, ont su nous inspirer.

Ayons confiance, lorsque l'Empereur nous dit : « Reprenez avec calme vos travaux; la paix, je l'espère ne sera pas troublée. Je resterai inébranlable dans la voie du droit, de la justice et de l'honneur national; » et lorsque, rappelant ces mots célèbres : « l'Empire, c'est la paix, » il ajoute que la paix ne pourrait être troublée que pour la défense des grands intérêts nationaux.

Tant d'autres considérations s'ajoutent encore pour dissiper nos inquiétudes!

La religion, la philosophie, la civilisation, le crédit, le travail, ont fait de la paix le premier bien des sociétés modernes; le sang des peuples ne se répand plus légèrement, la guerre est le dernier recours du droit méconnu ou de l'honneur offensé.

La plupart des difficultés s'aplanissent par la diplomatie où se résolvent par des arbitrages pacifiques.

Les communications internationales si rapides, la publicité, ont créé une puissance européenne nouvelle avec laquelle tous les gouvernements sont forcés de compter : cette puissance, c'est l'opinion.

Elle peut un moment être indécise ou égarée, mais elle finit toujours par se placer du côté de la justice, du bon droit et de l'humanité.

Espérons que, dans les circonstances actuelles, les idées généreuses, les intentions loyales et désintéressées de l'Empereur, feront leur chemin dans le monde, et qu'adoptées par la sympathie des peuples et soutenues par le crédit des souverains, elles parviendront à résoudre pacifiquement toutes les questions difficiles.

Quel que soit l'avenir, agissons comme par le passé, ne prenons conseil que de notre patriotisme,

serons-nous davantage autour du trône; les défections et les défaillances ne sauvent jamais, ni le pays, ni personne.

Notre concours résolu donnera à l'Empereur plus d'autorité pour négocier, comme il lui donnerait, à un besoin, plus de force pour vaincre.

FAITS DIVERS.

On écrit de Toulon, le 3 février :

La transformation, annoncée par les journaux, du vaisseau à vapeur *le Jemmapes* en un fort flottant, est le début d'une application nouvelle et importante du système des batteries flottantes. Il est question d'établir plusieurs de ces forteresses à vapeur, destinées à la défense des ports militaires, qu'elles mettraient à l'abri de toute agression. Ces énormes constructions navales seraient, comme les batteries flottantes dont on s'est servi avec un si formidable effet contre le fort de Kimburn, revêtues d'une cuirasse de fer forgé. Seulement, tandis que les batteries primitives sont à *murailles droites*, disposition qui permet aux nouveaux boulets cylindro-coniques lancés par les redoutables canons de Paixhans et d'Armstrong de pénétrer le revêtement de fer et de faire explosion dans la muraille du navire en y causant d'énormes avaries, les nouveaux forts flottants présenteraient des murailles à lignes courbes et striées de cannelures sur lesquelles les projectiles ne porteraient pas d'aplomb une fois sur vingt mille et ricocheraient inoffensivement.

Ces vaisseaux-citadelles, munis de pièces du plus fort calibre et de la plus grande précision, s'emboisant ou manœuvrant sous vapeur à l'entrée d'une rade, tiendraient en respect, au nombre de deux ou trois, toute une escadre ennemie, et maintiendraient les villes et les arsenaux hors de la portée de tout projectile incendiaire.

Bien plus, ils réduiraient à l'impuissance les fortifications qui commandent certains passages maritimes importants. Deux de ces navires, embossés sur la côte de Ceuta, paralyseraient complètement les canons de Gibraltar et seraient les maîtres des colonnes d'Hercule.

On parle beaucoup aussi d'un traité qui serait à la veille d'être conclu entre l'Etat et l'administration des Messageries impériales, pour l'établissement, à bref délai, d'un service régulier de bateaux à vapeur sur la mer Rouge et la mer des Indes. L'intérêt de nos colonies de l'Océan indien, une protection incessante et non fictive à donner à notre commerce et à nos missions de l'extrême Orient, et particulièrement la réalisation de vues nouvelles sur les beaux et malheureux pays de la presqu'île indo-chinoise, où flotte le pavillon libérateur de la France, rendraient indispensable et urgente l'organisation de ce service, concourant prochain de la main anglaise des Indes orientales.

— Nous lisons dans *l'Africain*, sous la date de Sétif, le 15 janvier :

La neige n'a cessé qu'hier, 14; elle est tombée, sans interruption, pendant dix-sept jours. Il n'est pas possible de se faire une idée de la quantité de neige qui s'est entassée sur Sétif et ses environs. Il y en avait une telle épaisseur sur les toits, que des craintes sérieuses ont été conçues, et que l'autorité

a fait annoncer au son du tambour qu'une visite allait être faite dans toutes les maisons par l'adjoint et l'inspecteur des bâtiments civils. A cet avertissement, on s'est mis à déblayer les toits, ce qui a encombré les rues d'une si grande masse, que la circulation est presque impossible dans certains endroits. Quoiqu'il en soit, on dit que plusieurs maisons ont été condamnées et qu'on va les faire démolir dans la crainte d'accidents.

Il en est arrivé deux : mardi dernier, 10 mètres carrés environ de la toiture d'une caserne, cédant sous le poids énorme de neige qui les recouvrait, se sont écroulés, entraînant dans leur chute le second et le premier étage. Cet accident est heureusement arrivé à dix heures moins un quart, et, à ce moment, les soldats sont à peu près tous sortis : il se trouvait cependant six hommes du génie dans ce bâtiment; quatre ont été assez grièvement blessés, les deux autres le sont légèrement. C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu de morts. Un jeune ouvrier était, à l'instant du sinistre, occupé à poser des carreaux à une fenêtre du second étage de la caserne.

Craignant que le reste du bâtiment ne s'écroulât, il s'est précipité sur la neige, sans se faire le moindre mal. Deux jours auparavant, une partie du toit de l'ancien parc aux bœufs s'est également écroulée, mais sans occasionner de malheurs.

Toutes les communications avec les divers points de la province sont, à peu de chose près interrompues par les neiges qui encombrant toutes les routes. On dit que les montagnes des environs de Bougie en ont reçu tellement, que les plus vieux habitants ne se rappellent pas en avoir vu autant.

— Le même journal a reçu de Bordj-bou-Arredj la nouvelle que cette ville est presque enterrée sous la neige qui est tombée d'une façon inaccoutumée.

Le 8 décembre dernier, la population de Bordj, convoquée par M. le commandant de place, s'est réunie dans la salle d'audience. M. le curé a démontré l'opportunité d'une association de secours mutuels qui a été formée sur-le-champ, sous le patronage de Saint-Vincent-de-Paul. Une commission de sept membres, dont cinq civils, assistée de M. le commandant de place, faisant fonctions de maire, et de M. le curé a été nommée.

Au moyen de cotisations, des secours (bons de pain et de viande) seront accordés; l'association prendra soin des enfants, des malades et des veuves des sociétaires.

— A propos du mariage que conclut en ce moment le fils de M. de Rothschild avec la fille d'un conseiller à la Cour impériale de Paris, le *Journal des Villes et des Campagnes* raconte l'anecdote suivante qui concerne un des plus opulents receveurs généraux du siècle dernier :

Cet excellent homme de receveur général avait pris en dégoût les mariages d'argent. « Je suis las, disait-il, d'entendre partout demander, quand il s'agit de mariage : Combien a-t-elle de revenu ? Combien la future apporte-t-elle en dot ? et jamais ne s'enquérir des talents et des vertus, qui sont à mon sens une dot qui en vaut bien d'autres. Je donnerai une leçon à tout ce monde-là : pères, mères, filles et garçons à marier. »

Aussitôt dit, aussitôt fait. Notre original se rend à la poste, fait mettre les

Ernest de Foncheville, secrétaire particulier d'un ministre, le comte de Maubrun, offrait une autre variété de jeune aplomb. C'était l'assurance politique, la gravité mûrie avant l'âge, une gravité factice, il est vrai, contrastant avec la moustache coquette, le frac élégant et les cheveux artistement bouclés. Il avait toujours à la bouche quelques paroles profondes et sentencieuses; des expressions parlementaires qui étaient une note discordante au milieu de ses galanteries les plus fleuries; s'il voulait être léger par le discours, il était pesant par le ton. Son silence avait du mystère et de la reticence, son maintien du calcul. C'était une âme géométrique.

L'un espérait se mettre à la mode en débitant chez la marquise ses sonnets, ses triolets et ses méditations intimes; l'autre n'aspirait à rien moins qu'à la main d'Emma et vingt fois déjà, sans déranger l'harmonie raide de sa cravate, il avait tourné les yeux vers la porte pour voir si la charmante jeune fille apparaîtrait enfin. Mais il se gardait bien, en diplomate consommé, de prononcer le nom de M^{lle} de Neuville, pensant que le plus sûr moyen d'arriver à obtenir la main de cette riche héritière était de commencer par faire une cour assidue à la marquise.

Le poète venait de débiter une de ses tirades favorites sur l'art au XIX^e siècle, et de démolir en passant une assez notable quantité de réputations qui, Dieu merci, ne s'en portaient pas plus mal, quand un gros homme, assis

de l'autre côté et qui jusque-là s'était contenté de passer et repasser les doigts dans ses nombreuses breloques, dit, avec la brusquerie familière que peut autoriser la possession de plusieurs millions :

— Ma foi, je vous écoute et je vous admire, mon cher Monsieur.

Albéric cligna les yeux et répondit en saluant :

— Je vous remercie infiniment, Monsieur. Mais puis-je savoir ce qui me vaut l'heur de votre admiration.

— Oh ! pour ça, rien de plus aisé. J'admire le plaisir que vous éprouvez à discourir sur le chapitre des lettres. On est bien heureux d'avoir ainsi une marotte en tête.

— Marotte !... le mot est incisif ! dit Albéric, rouge de dépit.

La marquise se mit à rire.

— Il parait, dit-elle, que le coup a porté. Voilà notre poète désarçonné. Gare à vous, Monsieur Colmann, vous êtes menacé d'une satire pour le moins, et d'une satire en rimes riches.

— Qu'est-ce que cela me fait ? dit le banquier. Si Monsieur s'amuse à lancer des vers à mon adresse, j'en aurais demain dix fois plus à son endroit.

— Il est vrai, répliqua Albéric, qu'on se procure tout avec de l'argent !

— Non, riposta Colmann sans s'émouvoir de cette piquette de mouche, avec de l'argent on a quelque chose; mais avec beaucoup d'argent on a tout ce qu'on veut.

— Voilà bien le siècle ! s'écria le poète ; siècle matérialistes, siècle positif, siècle sans idéal, où l'on sacrifie au veau d'or, où les intérêts grossiers passent avant les besoins de l'intelligence.

— Que voulez-vous ! dit encore son adversaire ; vous voilà, vous, débutant — car vous débutez — vous voilà qui prêchez le culte de la poésie, et en même temps vous venez d'abimer une quantité de gens qui ont fait leurs preuves et dont je possède, moi, les œuvres très-bien reliées dans ma bibliothèque.

— Très-bien reliées ? tant pis ! dit Albéric ; on n'ouvre guère les trop beaux livres.

— Charmant ! délicieux !... dit un nouvel interlocuteur en se dandinant sur le sofa.

C'était le chevalier d'Escarrioux, un Anacréon poudré qui avait passé quarante ans de sa vie à pleurer son habit de soie mordoré et ses souliers à talons rouges.

Le chevalier était de ces vieillards coquets, maigres, élancés, alertes, qui, une fois leurs soixante-huit ans passés, n'ont plus d'âge. Célibataire par goût, émigré par profession, on l'avait vu successivement dans toutes les capitales et dans tous les salons. Pas une femme n'avait brillé par sa beauté et son esprit sans qu'il se déclarât son *esclave*. C'était prodigieux ce qu'il avait fait de visites et de commissions : toujours gai, empressé, bien accueilli partout, d'autant plus qu'il n'allait strictement que chez les gens heureux ; et que son absence eût été

chevaux à sa chaise, monte, se blottit dans un coin, et du geste :

— Fouette! postillon, dit-il.

— Mais, Monsieur, où allons-nous? fit l'autre.

— Du côté que tu voudras. N'importe, marche!

— Mais, Monsieur...

— Va devant toi, te dis-je, et ne t'inquiètes pas du reste!

A Saint-Denis, même ordre au postillon : — Marche devant toi, va où tu voudras. Si bien que, de poste en poste, le riche financier parvint sur la frontière, du côté du Rhin. Il s'arrêta, entre dans une église, regarde à droite et à gauche; il aperçoit beaucoup de belles dames en élégantes toilettes, les yeux plus souvent en quête de ce qui se passe autour d'elles que de ce qui est écrit dans leur livre. Enfin, il voit une femme entre deux âges, simple dans sa mise, respectable dans toute sa personne. Cette dame était précédée d'une jeune fille, d'une figure douce et chaste. Elles s'asseyaient l'une près de l'autre, tirent un livre de leur poche et prient avec beaucoup de recueillement et de ferveur. Puis elles se retirent calmes, recueillies et modestes comme elles étaient venues.

Le financier sort de l'église en même temps que les deux dames. Il se présente, sans plus de façon, chez la mère, et lui dit :

— Madame, je viens vous demander votre fille en mariage.

— Mais qui vous a conduit ici, Monsieur?

— Qui m'a conduit ici? les postillons, Madame, reprend le visiteur du ton le plus impassible.

— Mais qui êtes-vous, Monsieur?

— Je suis fermier général. Faites venir le directeur des gabelles, il reconnaîtra bien ma signature et ma personne.

C'était le moyen le plus sûr de savoir à quoi s'en tenir sur cet original.

On envoya donc chercher le directeur, lequel, en arrivant, se mit presque à genoux devant un des princes de la finance.

On ne ferait pas mieux aujourd'hui.

Le directeur était justement un parent de la dame. Il s'y prit si bien qu'elle offrit à dîner au riche voyageur.

Après le repas, le fermier général dit à la maîtresse de la maison :

— Madame, j'ai cent mille livres de rentes, j'en offre la moitié à mademoiselle votre fille par donation en forme.

La dame, qui jouissait d'un médiocre revenu, vivement pressée par son parent le directeur, hésitait néanmoins à accepter une offre aussi généreuse, un gendre aussi opulent.

Mais le receveur général, qui comprenait les scrupules délicats de la dame, et qui les appréciait, voulait aussi les vaincre, et les vaincre en poste, comme il était venu.

— Madame, dit-il, je vous ai vue à l'église avec mademoiselle votre fille, priant Dieu avec l'humilité et la ferveur que je ne suis point habitué à voir dans les églises de Paris. Je me suis dit : une mère qui, par ses exemples, a fait une aussi pieuse fille, doit avoir fait en même temps une vertueuse épouse.

— Mais, Monsieur, ma fille...

— Je sais ce que vous allez m'objecter; elle n'a pas de fortune, n'est-ce pas? Fort bien, mais ce

n'est pas la fortune que je recherche. Je me suis sauvé de Paris parce que je mandis les mariages d'argent, parce que je ne crois pas au bonheur exclusif de l'opulence et d'un luxe effréné, mais je crois au bonheur et aux joies des familles simples et chrétiennement élevées.

Jamais le receveur général ne s'était vu faire un aussi long discours.

— Répondez, Madame, reprit-il, oui ou non, voulez-vous de moi pour gendre, et vous, Mademoiselle, consentez-vous à m'accepter pour époux?

La mère fit un signe d'adhésion. La jeune fille rougit.

Quelques jours après, les mêmes chevaux de poste ramenaient triomphalement à Paris la mère, la fille et l'époux.

Pour faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Vienne, 8 février. — La *Correspondance autrichienne*, dans un article regardé comme officiel, trouve satisfaisant le discours de l'empereur Napoléon III; elle espère qu'une solution diplomatique terminera le différend relatif à l'occupation militaire de l'Italie centrale et que la France suspendra ses armements extraordinaires. — Havas.

RÉSUMÉ MÉTÉOROLOGIQUE DE L'ANNÉE 1858.

Des observations météorologiques faites à Saumur, pendant l'année 1858, font connaître que la plus grande chaleur s'est fait sentir le 15 juin, le thermomètre centigrade étant monté à 35 degrés au-dessus de zéro; le plus grand froid s'est fait sentir le 7 janvier, le thermomètre étant descendu à 6 degrés 3 dixièmes au-dessous de zéro, c'est-à-dire au-dessous du point où la glace commence à fondre; la température moyenne de l'année est + 12 degrés 664.

L'aspect du ciel, observé trois fois par jour, a été clair 229 fois, nuageux 525 et couvert 341; total 1095.

Pendant l'année, il y a eu 121 jours de beau temps et 29 de très-beau temps; il y a eu 118 jours de pluie, qui ont donné 542 millimètres 6 dixièmes d'eau, ou 542 litres 6 décilitres par chaque mètre carré de la surface du sol.

Le vent, observé deux fois par jour, a été nord 47 fois, nord-nord-est 7, nord-est 122, est-nord-est 36, est 78, est-sud-est 21, sud-est 37, sud-sud-est 14, sud 26, sud-sud-ouest 18, sud-ouest 90, ouest-sud-ouest 32, ouest 100, ouest-nord-ouest 15, nord-ouest 77, et nord-nord-ouest 12; total 730.

Vent moyen 136, vent fort 37, grand vent 4, tempête 1, neige 10, grêle 4, gelée blanche 40, brouillard 21, brume 13, orage 3, tonnerre 11, éclairs 8, halo 11, verglas 1 et grésil 4.

La plus grande hauteur des eaux de la Loire a été observée le 21 mars, où elles ont monté à 3 mètres 42 centimètres au-dessus de l'étiage, au pont Cessart, et elles sont descendues à 10 centimètres au-dessous de l'étiage le 11, le 13 et le 19 août.

Saumur, le 3 février 1859.

LOUIS RAIMBAULT, vétérinaire.

— Les questions que ces messieurs ont agitées sont hors de ma compétence. Voué à l'étude du droit et de l'économie politique, je ne suis pas familiarisé avec les disputes des écoles littéraires. La Poésie et l'art sont du domaine de la femme : c'est donc à vous, Madame, qu'il appartient de prononcer; à vous seule qui savez joindre tant d'imagination à la raison la plus ferme.

— Moi!... Vous êtes un flatteur, Monsieur le légiste. Je ne sais rien de tout, sinon un peu de danse, d'équitation et de musique. Sur tout le reste, je suis d'une ignorance!... Emma, par exemple, c'est bien différent. Emma est une savante.

— Mademoiselle Emma est un ange!... s'écrie Ernest. Le secrétaire du ministre sentit qu'il s'était trop hâté d'exprimer son admiration, vraie ou supposée, pour la belle-sœur du marquis, lorsqu'il entendit, à l'autre extrémité du boudoir, retentir soudain un rire rude et saccadé. Il se retourna vivement, comme s'il eût été atteint par un choc électrique.

Le rieur, sans se laisser intimider par les sourcils froncés de M. de Foncheville, continua à se livrer à sa gâté caustique.

— Ah! tenez-vous bien, dit Juliette, voilà mon *emporte-pièce* qui va se ruer sur vous.

Tous les regards se fixèrent à la fois sur un homme d'une physionomie étrange et d'une mise négligée avec affectation; car il était le seul qui ne fût pas chaussé de

ÉTAT CIVIL du 16 au 31 janvier 1859.

NAISSANCES. — 17, Virginie-Justine Gurin, rue de Fenet; — Louis-Auguste Outreman, montée du Fort; — Georges-Alfred-Gaston Gaborit, rue Saint-Jean; — Marie Vallet; — 20, Marie Guedon, rue Royale; — Anne-Marie-Thérèse-Joséphine Le Bourg, rue du Pavillon. — 22, Marie-Louise Milsonneau, faubourg de la Croix-Verte; — 24, Célestine-Delphine Coat, rue de Fenet; — 27, Jules-Frédéric Guignard, faubourg de la Croix-Verte.

MARIAGES. — 17, Léon Pichery, tailleur de pierres, a épousé Marie Billet, journalière, tous deux de Saumur; — Eugène Chauveau, charretier, a épousé Olympe Poisson, couturière, tous deux de Saumur; — 21, René Rousseau, tonnelier, a épousé Marie-Louise Prudent, couturière, tous deux de Saumur; — 24, François-Pierre Oriot, forgeron, a épousé Pauline Deval, couturière, tous deux de Saumur; — Pierre-Louis Delaporte, jardinier, a épousé Marie Chalopin, jardinière, tous deux de Saumur; — 25, Jean Veronneau a épousé Marguerite Besnard, tous deux de Saumur; — François-Eugène Aubineau, chapelier, a épousé Virginie Severin, chapeletière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 18, Julie-Honorine Chevalier, 7 ans, rue de Fenet; — Louise Lhermiteau, journalière, 77 ans, veuve Thiffoine, à l'Hôpital; — Marie Errault, journalière, 69 ans, célibataire, à l'Hôpital; — Frédéric-Pierre Peltier, serrurier, 79 ans, à la Providence; — Dominique Calais, ancien militaire, 75 ans, rue du Port-Cigongne; — 19, Auguste Printemps, forgeron, 26 ans, célibataire, à l'Hôpital; — 20, Auguste Deschamps, fondeur, 33 ans, rue de la Visitation; — Louise Legeron, couturière, 19 ans, célibataire, montée du Fort; — Jeanne Mabillean, propriétaire, 84 ans, veuve Jacob, rue Saint-Jean; — 22, Jacques-Philippe Guillon, jardinier, 78 ans, faubourg de la Croix-Verte; — François Bontemps, voiturier, 68 ans, rue Beaupaire; — Michel Lebeuf, domestique, 90 ans, célibataire à la Providence; — 23, Etienne-Frédéric Chauvigneau, 6 ans, faubourg de la Croix-Verte; — Joseph-Lucien Ploquin, 1 mois, rue de Rouen; — 24, François Renault, serrurier, 48 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 26, Etienne Modon, 4 mois, rue de la Visitation; — 27, Jeanne-Anne Esnault, propriétaire, 81 ans, rue Saint-Lazare, épouse de Delahaye; — Ludovic-Constant Chaigneau, 1 an, rue d'Orléans; — 28, Charles Gurin, 7 ans, rue de Fenet; — Pierre Vanard, marinier, 68 ans, à la Providence; — 31, Marie Guerescheau, veuve Cordé, 78 ans, rue du Petit-Maure; — Anne-Renée Bideault, femme Brard, 72 ans, place Saint-Michel; — Félicie Prieu, 2 ans, à la Gendarmerie; — Jeanne-Amélie de Romans, propriétaire, 90 ans, veuve Leroux, rue des Pâiens.

BOURSE DU 8 FÉVRIER.

3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Ferme à 68 40.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Ferme à 96 50.

BOURSE DU 9 FÉVRIER.

3 p. 0/0 hausse 30 cent. — Ferme à 68 40.

4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Ferme à 97 00.

chose de mauvais augure. Nourri sur les genoux des belles dames, il avait la réputation d'être professeur des bonnes traditions de cour. Il pratiquait dans la perfection l'art de dîner en ville, et, — chose caractéristique, — il n'y avait que lui en France qui portât du musc.

— Ah! ah! dit Albéric, voici une bonne fortune : un auxiliaire qui m'arrive, un auxiliaire d'autant plus précieux, qu'on ne peut la soupçonner d'être plus ami du présent que du passé.

— Oui, les extrêmes se touchent, grommela le banquier qui affecta de regarder de bas en haut le chevalier.

Ce dernier sentit la faute qu'il avait commise, de mécontenter un homme puissamment riche qui donnait à dîner. Il s'ingénia aussitôt à réparer sa bévue.

— Quand je me suis écrié : « Charmant! délicieux! » Cela n'avait pas le sens qu'on paraît prêter à cette exclamation. J'en étais encore à la réponse de M. Colmann, réponse aussi fine que sensée. Et je m'y connais! Ce n'est pas pour rien que j'ai fréquenté le marquis de Boufflers, M. de Brièvre, le prince de Ligne.

— Vous me faites trop d'honneur, Monsieur..., répondit Colmann en s'inclinant.

— Monsieur de Foncheville, demanda la marquise, quelle est votre opinion sur tout ceci?

Elle pinçait les lèvres avec malignité, à l'idée d'embarrasser le diplomate. Il s'en tira avec ses formes de gravité doctorale.

bottes vernies et qui eût une cravate de couleur. Ses yeux étaient enfoncés sous la saillie de l'os maxillaire; des plis profonds labouraient son front dénudé; son nez en forme de bec de vautour descendait puissamment sur ces épaisses moustaches rousses qui s'encadraient dans une barbe touffue et de même couleur.

— Eh bien! oui, dit-il, j'accepte le surnom que me donne M^{me} la marquise. Qu'on m'appelle Faustin Gournet l'emporte-pièce, je le veux bien; d'autres m'ont appelé Timon; d'autres Bertram. Pourquoi? Parce que je suis sincère, parce que j'ai horreur des petits calculs, des basses complaisances, des mesquines adulations dont on est témoin à chaque pas. Il est si dur d'admettre la vérité, que celui qui la fait entendre, qui ose la faire entendre, ne peut passer pour rien moins qu'un misanthrope ou qu'un démon. Être sincère, qu'elle audace, quel mauvais goût! c'est troubler les relations sociales, c'est déranger l'équilibre d'un salon.

— Monsieur déclame bien, dit Albéric.

— Dans l'opposition, nous avons, dit Ernest, des députés qui ont... ce je ne sais quoi.

— Fanny, dit la marquise, je suis bien comme ça... Voyez si Tom a sellé les chevaux, et avertissez M. de Montglars que je le prie de venir.

(La suite au prochain numéro.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE BRIAND.

Les créanciers de la faillite du sieur Briand, tailleur à Vihiers, sont invités, conformément à l'article 537 du Code de commerce, à se présenter le dix-huit février courant, midi, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic, et de donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier du Tribunal, (58) E. CORNILLEAU.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur, à Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES.

Samedi 12 février 1859, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur, sur la place de la Bilange, à la vente d'un très-beau cabriolet à 4 roues, un tilbury, carriole, charrettes, tombereaux, bouteilles vides, un beau billard et ses accessoires, et autres objets.

On paiera comptant plus 5 p. %

A VENDRE PAR PARTIES,

Par le ministère de M^e LEROUX, notaire à Saumur, En la salle de la Mairie de la commune de Saint-Just, Le dimanche 27 février 1859, à l'heure de midi,

UN PRÉ,

Situé dans la prairie de Mollay, Commune de Saint-Just-sur-Dive, Contenant 7 hectares 94 ares 17 centiares, joignant au nord M. Ecot et les représentants du sieur Cassegrain, au midi les représentants Hubault et autres, au levant MM. de Brézé, Dubois, Volland et autres, au couchant MM. Decron, Deshayes et autres. Ce pré est divisé en 18 lots, le 1^{er} de 73 ares 17 centiares, les 15 suivants de chacun de 44 ares, et le 18^e de 17 ares 10 centiares.

Il sera accordé de grandes facilités pour les paiements. (60)

A VENDRE

L'AUBERGE DU DAUPHIN ou du

SOLEIL-LEVANT,

Située à Saumur, rue de la Petite-Douve, et actuellement occupée par le sieur JEANNIN.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (61)

A VENDRE

UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

VENTE De Coupe de Chataigniers.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le samedi 12 février 1859,

La Chataigneraie du bois des Puées ou de Feline.

La portion à vendre est comprise dans deux coupes seulement, dont l'une est âgée de 6 ans et l'autre de 7 ans. (55)

A VENDRE OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1859,

TRES-JOLIE MAISON,

Située sur la levée d'Enceinte,

Avec écurie, remise et un très-beau jardin, garni de très-beaux arbres à fruits.

Cette maison est certainement l'une des plus confortables de la ville, et que les inondations n'ont pu atteindre.

S'adresser à M. BUDAN, maître d'hôtel. (523)

A CÉDER

DE SUITE,

Très-bon Établissement de loueur de chevaux et voitures.

S'adresser au bureau du journal.

POUDRE DE RUBIS

Pour faire couper les rasoirs, pour polir l'or, l'argent, le cuivre, l'acier, l'ivoire, etc., 1 fr. 25 et 1 fr. le flacon.

COLLE BLANCHE LIQUIDE

Pour papier, carton, porcelaine, verre, marbre, bois, cuir, liège, etc., 50 cent. le flacon.

Dépôt chez M. LECOTTIER, 8, rue du Marché-Noir, à Saumur. (9)

A VENDRE

Une MAISON (Café-Saumurois), sise rue Saint-Nicolas, n^o 3. S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire.

A VENDRE

UNE ETUDE D'HUISSIER près le Tribunal de première instance de l'arrondissement de Loudon (Vienne). S'adresser à M. GALLANDREAU, titulaire. (655)

A LOUER

Présentement,

BOUTIQUE ET APPARTEMENTS

Situés rue de la Comédie.

S'adresser à M. BOUTET-BRUNEAU.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

Jolie petite MAISON, avec ou sans ÉCURIE et REMISE, Grand'Rue, n^o 49.

S'adresser à M. DABURON, juge.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

BELLES ÉCURIES, pouvant contenir six chevaux. — REMISE et PIED-A-TERRÉ, le tout en face de la Sous-Préfecture.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Pour cause de cessation d'affaires définitive,

UNE IMPRIMERIE

Dans une localité de 15 mille âmes, où il s'imprime deux journaux, plusieurs labours, ayant un matériel considérable, deux jolies presses en fer. Bénéfices nets par an : 4,000 fr. bien justifiés.

Prix : 10,000 fr. — Facilités de paiement.

S'adresser à M. POUPARD, place du Synode, n^o 1, à Saintes (Charente-Inférieure).

DRAGÉES ANTI-BLENNORRHAGIQUES

de GUIGON, pharmacien, 167, rue St-Honoré, à Paris,

Contre les écoulements nouveaux et anciens, même les plus rebelles.

GUÉRISON RADICALE en sept jours, succès infailible.

Dépôt : à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien. (31)

LEBIGRE-DUQUESNE FRÈRES, ÉDITEURS, 16, rue Hautefeuille, Paris.

LES

CONSPIRATEURS

EN ANGLETERRE.

Etude historique.

PAR M. CH. DE BUSSY,

Auteur des Régicides; de l'Encyclopédie universelle; etc.

Un joli volume grand in-18 de 360 pages.

PRIX : 2 FRANCS.

PROSPECTUS.

Ce livre contient de curieuses révélations sur les Sociétés secrètes dont le siège est à Londres; sur leurs chefs et affiliés.

Il intéresse TOUT LE MONDE, puisqu'il dévoile les affreux complots qui se sont tramés contre l'Europe, contre son repos et son bien-être, depuis 1848 jusqu'en 1858.

C'est une histoire curieuse de dix années de crimes; histoire qu'il importe à tous les bons citoyens de connaître dans ses plus minutieux détails.

L'auteur y dévoile les menées, les intrigues, les mystères de ce monde à part des CONSPIRATEURS qui, de Londres, fomentent des conjurations implacables et sanguinaires, et se placent à l'ombre du droit d'asile, en dehors de toutes les lois divines et humaines.

SOMMAIRE DE L'OUVRAGE.

Les Sociétés secrètes. — Leurs programmes, leurs proclamations, leurs libelles, leurs provocations, leurs mots d'ordre. — Mazzini, Ledru-Rollin, Kosuth, Ruge, Darrast. — Les assassins politiques. — Séances de la Taverne des Francs-Maçons. — Les journaux anglais. — Les réfugiés de Londres et leurs menées en Europe. — La Némésis. — Les Montagnards. — Proudhon, Greppo, Causidière, Joigneaux, Marc-Dufraisse, Madier de Montjau, Louis Blanc, Fergus O'Connor, Cobden, Victor Considérant, Nadaud. — Les ouvriers anglais. — Manifestes des Conspirateurs. — Le Comité d'agitation. — Barthé, lémy, Cournet. — La Paternelle, la Société-Mère. — Delescluse, Saffi, Quadrio, Agostini, Giovanni, Ricciardi. — Félix Pyat. — Les assassins Kelsch-Galli, Rossi, Magen, Carpeza, Pianori, Tibaldi, Grilli, Borlotti, Piéri, Orsini, Gomez, de Radio, Bernard le clubiste. — LA VIE POLITIQUE DE NAPOLÉON III. — Conclusion. — Notes: Pièces justificatives, Documents historiques.

NOTA. — Pour recevoir l'ouvrage IMMÉDIATEMENT et FRANCO, il suffit d'envoyer 2 francs 40 centimes en timbres-poste. (ÉCRIRE FRANCO.)

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

UN AN. Huit francs.

Religion. — Famille.

LE MOINS CHER, sans contredit, de tous les journaux politiques illustrés, C'EST L'AMI DU PEUPLE.

L'AMI DU PEUPLE compte 10 ANNÉES d'existence; son succès grandit tous les jours, et il a réalisé, depuis le cinq mars 1858, d'importantes améliorations.

Il ne donne pas moins de VINGT-HUIT colonnes de texte, toutes les semaines, et chaque numéro contient DES GRAVURES, accompagnées de notices. L'administration de l'Ami du Peuple ne négligera rien pour arriver à multiplier le nombre des gravures dans le journal, et les portraits de tous les contemporains célèbres passeront successivement sous les yeux du lecteur.

La rédaction de l'Ami du Peuple embrasse toutes

L'AMI DU PEUPLE

JOURNAL DU DIMANCHE.

les questions intéressantes du moment. Il publie chaque semaine : 1^o une Revue générale de la semaine; 2^o les Actes officiels, extraits du Moniteur universel; 3^o une Chronique générale, comprenant les faits, les bruits, les anecdotes, en un mot tous les détails curieux et piquants de la politique quotidienne; 4^o une Chronique départementale; 5^o des Variétés d'un haut intérêt; 6^o un Feuilleton choisi avec soin, et où la religion et la morale sont toujours respectées; 7^o un Bulletin commercial qui tient le lecteur au courant des prix du grain, des bestiaux, du vin, des huiles, etc., etc. L'Ami du Peuple publie en outre des articles sur l'agriculture et beaucoup d'autres sujets qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Les abonnés de l'Ami du Peuple reçoivent toutes

SIX MOIS, Quatre francs.

Travail. — Propriété.

les semaines leur numéro le dimanche matin au plus tard.

Avec l'Ami du Peuple le lecteur qui n'a de loisirs que le dimanche est aussi bien au courant des faits et des événements du jour que s'il lisait tous les journaux.

Répétons enfin, en terminant, qu'il n'existe pas en France UNE SEULE FEUILLE politique hebdomadaire et donnant de plus des gravures chaque semaine, à AUSSI BON MARCHÉ que l'Ami du Peuple.

Pour s'abonner il suffit d'envoyer un bon de poste de huit francs pour un an, ou de quatre francs pour six mois, à l'adresse de M. le directeur de l'Ami du Peuple, rue Saint-Laud, 9, à Angers (Maine-et-Loire).